

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MRC DE L'ÉRABLE

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, tenue le 28 novembre 2018 au centre administratif de la MRC de L'Érable, situé au 1783, avenue Saint-Édouard, à Plessisville, à laquelle étaient présents :

M. Yves Boissonneault, maire d'Inverness
M. Marc Simoneau, maire de Laurierville
M^{me} Geneviève Ruel, représentante de Lyster
M. Jocelyn Bédard, maire de Notre-Dame-de-Lourdes
M. Alain Dubois, maire de la Paroisse de Plessisville
M. Yves Charlebois, maire de Saint-Ferdinand
M. Donald Lamontagne, maire de Saint-Pierre-Baptiste
M^{me} Marie-Claude Chouinard, maire de Sainte-Sophie-d'Halifax
M. Mario Fortin, maire de la Ville de Plessisville
M. Gilles Fortier, maire de la Ville de Princeville
M. Éric Chartier, maire de Villeroy

Formant quorum sous la présidence de M. Sylvain Labrecque, préfet et maire de Lyster.

RÉSOLUTION A.R.-11-18-14824

13.5 Fermeture de la Coopérative Vivaco à Inverness

ATTENDU QUE le conseil de la MRC a pris acte de la fermeture rapide du point de service de la Coopérative Vivaco à Inverness;

ATTENDU la riche histoire de la coopérative dans le développement agricole d'Inverness et de la MRC;

ATTENDU QUE le délai de fermeture établi par la direction de Vivaco fait totalement fi de l'historique de cette entreprise dans la communauté et celui-ci est contraire aux valeurs de coopérative à la base de Vivaco;

ATTENDU QUE la coopérative aurait dû établir un dialogue avec la communauté afin d'identifier ensemble des solutions durables pour atténuer les problèmes de rentabilité et de main-d'œuvre et associer des partenaires face à la relance de la quincaillerie;

ATTENDU QUE les enjeux liés aux services de proximité interpellent tous les acteurs du milieu, y compris les gens d'affaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Donald Lamontagne, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil de la MRC de L'Érable demande à Vivaco de revoir sa décision et de travailler avec la communauté pour établir un plan d'action visant la relance de la quincaillerie en tenant compte des besoins d'Inverness et de ses agriculteurs ainsi qu'en fonction de la capacité de la coopérative à supporter un tel projet.

ADOPTÉ

COPIE CONFORME

Donné à Plessisville, le 6 décembre 2018.



Rick Lavergne, secrétaire-trésorier